REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 93-151 du 9 Juillet 1993
Portant nomination et promotion à titre exceptionnel et Etranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin de Monsieur Michel H. THUVENY

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin

VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU la Loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;

VU la Loi n° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;

VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU l'Extrait du relevé n° 11/SGG/REL des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 26 Mars 1993 ;

SUR proposition du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et Etranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang du 25 Mai 1993, Monsieur Michel Hubert THUVENY, Chef de Mission à l'Organisation Commune Bénin-Niger des Chemins de Fer et des Transports, Coordinateur des Travaux de Réhabilitation Physique de la voie ferrée SAVE-PARAKOU, en reconnaissance des efforts personnels qu'il a déployés pour la consolidation de la coopération Technique entre la France, le Niger et le Bénin.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Cotonou, le 9 Juillet 1993

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin

Nicéphore D. SOGLO

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la
Présidence de la République,

Désiré VIEYRA

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin par intérim,

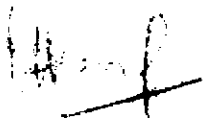

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations

PR 6 - AN 4 - MINISTERES 20 - GCONB 16 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - INTERESSE 1 - JO 1.-